

n°5  
Janvier  
2005

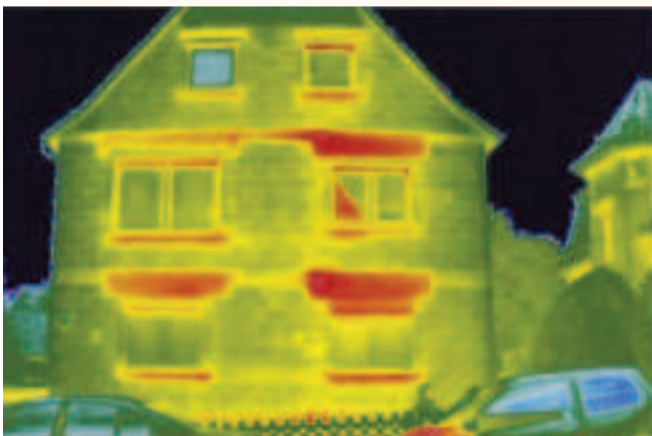
# Journal du Pays de Haute Mayenne

## Un vœu pour 2005

### ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE !

« Faisons vite, ça chauffe ! » entend-on dans les médias. Perspective plus que probable puisque les experts de Météo France prévoient pour 2100 une augmentation conséquente des températures françaises : **entre 4 et 7 degrés, si rien n'est fait !**

Certains s'inquiètent déjà, mais voilà qu'aujourd'hui (ré)apparaît une bonne fée. La fée « MDE » ! Entendez : « Maîtrise de la Demande en Énergie ». Qu'on se le dise et redise : la première énergie qui ne provoque pas l'effet de serre redouté est celle que nous économisons.



**Maîtrise de l'énergie.** La thermographie permet de repérer les fuites énergétiques des bâtiments communaux.  
Pour plus d'informations, contactez l'Espace Info Énergie à Mayenne.

En Haute Mayenne, comme dans d'autres territoires, d'autres villes et d'autres campagnes, les actions ont démarré pour gagner la bataille du climat. **Une bataille d'abord avec nos mauvaises habitudes.**

Au cœur de cet hiver 2005, bien au chaud, il est peut-être difficile de s'imaginer maîtriser son énergie chez soi. Détrompez-vous, ce n'est pas impossible. Des solutions existent pour réveiller la fée « MDE » qui sommeille en vous. Financé par les Communautés de communes de Haute Mayenne, l'ADEME et l'Europe, l'Espace Info Énergie vous accueille pour donner toutes les informations et conseils qui vous sont nécessaires.

Vos communes sont, elles aussi, au travail. Les villes de Mayenne et Villaines-la-Juhel lancent un audit énergie. Déjà, dix communes rurales ont achevé leur diagnostic énergie. **Bilan : 10 à 20 % de l'énergie consommée actuellement peuvent être économisés et 130 tonnes de CO<sup>2</sup> pourraient éviter de s'échapper dans l'atmosphère.** Pour remédier aux fuites et gaspillages d'énergie, un suivi sur deux ans est prévu. Au bout de la démarche, le contribuable devrait s'y retrouver : sur ces 10 communes, la dépense en énergie peut baisser de 20 000 € par an pour un confort égal. Et pour un impact environnemental nettement plus satisfaisant !

A l'heure des bonnes résolutions et si comme nous, vous croyez aux bonnes fées, choisissez la « MDE » !

Meilleurs vœux 2005  
et bonne santé à toutes et à tous.

De la part de **Claude LEBLANC**, Président,  
du Bureau  
et de l'Équipe du Pays de Haute Mayenne

## NATIONALE 12 : C'est maintenant ou... maintenant.



L'ensemble des routes nationales mayennaises devrait désormais être géré par le Conseil général de la Mayenne mais un problème se pose pour la Nationale 12 qui irrigue la Haute Mayenne.

Un projet de décret prévoit que l'axe historique Paris-Brest reste de la compétence de l'État sauf sur le tronçon Alençon-Fougères ! Tronçon qui nous concerne particulièrement et qui supporte un trafic quotidien pouvant aller jusqu'à 12 000 véhicules dont 23 % de poids lourds. Elle n'est pourtant pas dotée d'aménagement adapté pour le long terme : seuls quelques

créneaux de dépassement existent et les traversées d'agglomérations sont difficiles. Ce déclassement partiel paraît discriminatoire par rapport aux autres départements.

Les élus du Pays de Haute Mayenne ont réagi : les six Présidents des communautés de communes tiennent à informer le gouvernement sur les lourdes conséquences qu'aurait ce déclassement sur tout le territoire. Une discussion avec le Préfet doit s'engager et une délégation d'élus, conduite par le Député du Nord Mayenne et réunissant les Présidents de communautés de communes, les Maires

et Conseillers généraux concernés, a rencontré M. Gilles de Robien, Ministre de l'équipement et des transports le 17 novembre dernier pour défendre ce dossier au plus haut niveau.

Prenant acte, le Ministre lance une enquête pour prendre une décision pendant le premier semestre 2005. Le Président du Conseil général a également réagi auprès du Ministre concerné en lui indiquant qu'un déclassement partiel serait considéré comme une « offense » justifiant toute protestation de la part du Conseil général de la Mayenne.

### RN 12 : un axe structurant nécessaire !

**M. Robert Victor,**

Président du Conseil de développement de Haute Mayenne.

Le développement de la Haute Mayenne nécessite un axe routier structurant. La Nationale 12 pourrait parfaitement assurer cette fonction en reliant les autoroutes des régions voisines (Bretagne et Basse-Normandie) et en irrigant nos principales agglomérations. Malheureusement, ce n'est pas le cas, tant cette route est délaissée en matière de modernisation. Le contournement des agglomérations et l'aménagement de cet axe routier en prévoyant une réserve foncière pour une 2 x 2 voies sur l'ensemble du tracé sont donc prioritaires pour le Pays de Haute Mayenne.

### Une 2 x 2 voies nécessaire !

**M. Desrozières,**

Président de l'association "Alençon-Fougères-Dol demain !"

Créée en 2000, notre association rassemble des collectivités (dont Mayenne, Ernée et bientôt le Pays de Haute Mayenne) et des acteurs économiques. Elle est à l'origine du projet de mise à 2 x 2 voies de l'axe Alençon-Mayenne-Fougères-Dol. Cet ouvrage de 160 km finaliserait la réalisation intégrale et originale d'un axe continu, économiquement structurant pour les villes moyennes entre Paris et Brest. Le déclassement de la N12 sur cette seule portion aboutirait à une incohérence nationale et un Pot au Noir économique pour les quatre Pays concernés.

## L'État s'engage en Haute Mayenne

**Après la signature en janvier 2004 d'un contrat avec la Région des Pays de la Loire, l'État s'engage en Haute Mayenne. Une participation globale d'environ 2 000 000 € de l'État viendra renforcer des actions des collectivités du Pays. Ce contrat est une des réponses apportées par l'État aux enjeux de la Charte de Pays.**

*Les actions intercommunales et d'intérêt "Pays", soutenues par l'État, ont 6 objectifs pour 2006/2007 :*

1. Faire mieux connaître les atouts de la Haute Mayenne,
2. Former les acteurs locaux,
3. Conforter la diffusion de la lecture et du cinéma en milieu rural et vérifier la faisabilité d'un Pays du livre, de l'image et de la gestion des données,
4. Faire avancer une démarche de qualité territoriale,
5. Conforter l'économie locale,
6. Réaliser les investissements qui s'imposent pour le service aux habitants et entreprises.

*Concrètement, une quinzaine d'opérations figure au Contrat, parmi lesquelles :*

- Construction d'un Centre d'artisanat d'Art à Jublains,
- Lancement d'une Plate-forme "Initiatives / Jeunes" (bourse aux projets, animations...),
- Equipement de proximité (salle polyvalente) valorisant l'énergie solaire et la Haute Qualité Environnementale (HQE) dans le quartier de Brossolette de Mayenne,
- Développement du parc de Loisirs d'Ambrières-les-Vallées et du Gîte de groupes de la Colmont à Gorron,
- Réalisation d'un Centre culturel à Villaines-la-Juhel.

### ECONOMIE

L'Etat participe aux côtés de la Région et de l'Europe au financement d'une ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) en Haute Mayenne. Déjà 46 entreprises ont bénéficié d'une aide moyenne de 7 900 €.

### CULTURE

Communautés de communes et Pays s'organisent pour faire de la culture un élément d'attractivité et du « bien-vivre » en Haute Mayenne.

Voir page 2.

### DÉCHETS

Un Haut Mayennais se débarrasse de 474 kg de déchets par an. Une fois jetés dans la poubelle, déchetterie ou colonnes de tri, que deviennent nos déchets ?

Voir page 4.

